

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 14 juin 2010
20h30 – salle de la Mairie

Présents : MM. René BRU – Michel BOSCH – Robert JOULIE – Laurent GAFFARD –
Christophe MERY – Bernard ARETTE – Marc SOLINHAC
Mmes Béatrice BOYER – Geneviève CAVALIE – Myriam CABROL –
Florence CAVALLLO - Fatima DANSETTE

Absent : Mme Bernadette POMIES

Lecture du compte rendu du 03 mai 2010 par Mme Guylaine DELGADO, Adjoint Administratif.

Monsieur le Maire propose de rajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Enquêtes publiques sur les délaissés communaux

Pour : 13 voix

1 – Décisions modificatives sur les budgets : mairie, eau et assainissement et transports scolaires

Monsieur Christophe MERY présente au Conseil Municipal les différents modificatifs sur les budgets Mairie, eau et assainissement et les transports scolaires.

- Décision modificative sur budget Mairie

Désignation	Augmentation sur crédits ouverts
D001 : solde d'exécution d'investissement reporté	119 985.39 €
Total D001 : Solde d'exécution d'investissement reporté	119 985.39 €
R 1641 : emprunts en euros	119 985.39 €
Total R16 : emprunts et dettes assimilées	119 985.39 €

Pour : 13 voix

- Décision modificative sur budget eau et assainissement

Monsieur MERY est chargé de prendre contact avec la trésorerie sur ce modificatif budgétaire. Il sera présenté ultérieurement.

- Décision modificative sur budget transports scolaires

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
R001 : Excédent antérieur reporté		7 697.00 €
Total R001 : Solde d'exécution d'investissement reporté		7 697.00 €
R1068 : Autres réserves	7 697.00 €	
Total R10 : Dotations Fonds divers réserves	7 697.00 €	

Pour : 13 voix

2 – Projet d'assainissement sur Montrozier et Grioudas

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune ne peut pas bénéficier de subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne en 2010 pour les projets d'assainissement de Montrozier et Grioudas. La commune ayant déjà provisionné pour effectuer malgré tout ces travaux qui deviennent urgents pourrait prétendre à une subvention du Conseil Général. Par conséquent, l'étude de ces projets a été revue à la baisse.

Monsieur Robert JOULIE présente cette nouvelle étude.

Après ouïe l'exposé, Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant pour l'étude de ces deux projets :

Assainissement de Montrozier (reprise de l'étude sur une tranche des travaux en ne reprenant que quelques bouts de réseaux)

Montant prévisionnel : 350 000 €.

Demande d'aide auprès du Conseil Général : 30% soit 105 000 €

Autofinancement : 245 000 €

Assainissement de Grioudas (reprise de l'étude en délaissant quelques maisons pour simplifier la faisabilité)

Montant prévisionnel : 425 000 €.

Demande d'aide auprès du Conseil Général : 40% soit 170 000 €

Autofinancement : 255 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve les deux projets présentés sur l'étude de l'assainissement de Montrozier et Grioudas,
- Approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessus présenté,
- Sollicite l'aide du Conseil Général,
- Approuve la consultation pour la maîtrise d'œuvre DET (Direction et exécution des travaux) et AOR (Assistance pour les opérations de réception), sous réserve de l'acceptation du montant des subventions du Conseil Général

Pour : 13 voix

3 – Convention PATA (Point à temps automatique)

Monsieur le Maire indique que la Communauté de Communes Bozouls-Comtal a lancé une consultation commune avec les cinq communes du Canton de Bozouls pour les travaux d'entretiens de la voirie communale et intercommunale. Les élus Communaux souhaitent que cette procédure soit renouvelée chaque année afin de faire bénéficier aux collectivités de tarifs plus intéressants. En début d'année, la Communauté de Communes, après avoir lancée une consultation, réunira sa commission d'appel d'offres afin de déterminer l'entreprise qui réalisera les travaux de voirie.

A l'issue de ce choix, une convention unique sera signée annuellement entre les Communes et la Communauté de Communes ; elle précisera, entre autre, les modalités de répartition et de paiement afin de pouvoir réaliser les travaux de PATA de l'année en cours.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal :

- De valider la consultation commune des travaux de PATA,
- De signer annuellement une convention unique entre la Communauté de Communes Bozouls-Comtal et les communes concernées,
- De mandater Monsieur le Maire pour signer l'ensemble des pièces relatives à ce dossier.

Pour : 13 voix

4 - Compétences du Centre Social

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les compétences relevant du Centre Social et la déclinaison intercommunautaire et communale ainsi que leur évaluation budgétaire.

Chaque commune doit délibérer sur leurs compétences au sein du Centre Social.

Monsieur le Maire propose donc d'établir entre le Centre social et la Communauté de Communes une convention sur les objectifs. La convention restant plus souple que les statuts.

Pour : 13 voix

5 – Point sur le Personnel

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le point réalisé avec le Centre de Gestion sur la situation administrative des agents titulaires.

- une demande a été faite auprès de Commission Administrative Paritaire pour 2 agents (Agent technique principal 1^{ère} classe, Rédacteur principal). Il faut attendre l'avis de cette commission qui se réunira courant juin.
- Point sur les arrêts de travail.
- Information sur un agent en disponibilité jusqu'en 2013.
- Changement de filière d'un adjoint technique 2^{ème} classe en adjoint administratif 2^{ème} classe. Cet agent aura le statut de stagiaire pendant un an.
- Demande d'attribution d'une indemnité par l'agent chargé de l'agence postale communale :
Mr le Maire propose d'attribuer une Indemnité d'Administration et de Technicité au même titre que l'adjoint administratif chargé du secrétariat de mairie.

Pour : 13 voix

6 – Enquêtes publiques sur les délaissés communaux

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les enquêtes publiques sur les délaissés communaux à mettre en œuvre dès le mois de septembre. Aucune enquête ne peut être réalisée entre le 15 juillet et le 15 août.

Présentation des dossiers des enquêtes : Les Barthes, Les Palles, Les Roques, Poulhoulet, Aujols, Gages le Bas, Montrozier, Trébosc, ZA du Plateau, Bennac, Voirie lotissement Hélios, Les Chênes et les Tournels.

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de prendre une délibération pour Bennac, et sur les voiries du lotissement les Chênes et les Tournels. Les délibérations sur les autres délaissés ayant été déjà prises.

Pour : 13 voix

7 – Informations et questions diverses

- Point sur les travaux de la salle d'animation, inauguration le samedi 19 juin à 11h30
- Micro crèche : les travaux avancent. Ouverture le 30 août. Recrutement des employés le 23 juin.
- Suppression PN 19 : Action envisagée : ralentir la circulation, distribution de tracts le 24 juin.
- Information sur la rencontre des maires sur la sécurité et le contrôle des installations sportives et des établissements recevant du public. Mardi 22 juin après-midi à la CCI de Rodez.
- Point sur la rentrée scolaire (les 2 ans). Rencontre avec la directrice de l'école maternelle le 17 juin.
- Embauche des jeunes cet été (découverte des métiers : 5 jeunes) (saisonniers : 2 jeunes).
- Réunion des maires sur les zones.
- Invitation Boz'arts le 17 juin à 18h30 (exposition atelier).
- Assemblée Générale du Football Club Gageois le 18 juin.
- Assemblée Générale du Foot Comtal Palanges le 19 juin.
- Visite site Natura 2000 le 18 juin à 9h30.
- Journée du Patrimoine de Pays et journée des moulins le 20 juin. Conférence au musée.
- Demande d'achat de téléphones pour les écoles.
- Réunion politique jeunesse mercredi 16 juin avec les jeunes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20.